

PROCÈS-VERBAL de la troisième (23-03) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 4 avril 2023, à 9 h, au local D-335 du Cégep de Rimouski.

23-03.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Lyanna Bernier, Marlène Cormier, Annie-Lydia Gallant, Mélanie Giguère, Alex-Sandrine Lapointe-Pinel, Mélanie Loubert, Julie McDermott, Marie-Stéphanie St-Laurent (en remplacement de Imane Benhayoune) et Marie-Hélène Voyer et messieurs Sébastien Auclair (par Teams), Dave Dumas, François Girard (par Teams), Luc Jobin, Kurt Vignola (président) et Rémy Villeneuve (par Teams).

ABSENCE MOTIVÉE : mesdames Angie Bélanger, Imane Benhayoune, Anne Méthot, Julie Morazain, Emmy Karcher et Manon Saucier.

ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ : madame Nicole Coats (secrétaire d'assemblée) et mesdames Heidi-Kim Ferguson et Marie-Hélène Cloutier (point 05).

23-03.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 2^e réunion (23-02)
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .04 – Information
 - Effectif étudiant officiel – hiver 2023
- .05 – AEC – Plongée professionnelle I(ELW.08) – modifications : dépôt - avis
- .06 – Plan de réussite – présentation et discussion
- .07 – Calendriers scolaires 2023-2024 – Cégep – IMQ – CMÉC : information
- .08 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Monsieur Dumas souhaite la bienvenue à tous les membres.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Luc Jobin **APPUYÉ** par madame Mélanie Giguère, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour tel déposé mais avec l'ajout suivant : cours d'été et épreuve synthèse de programme.

23-03.03 – **PROCÈS-VERBAL DE LA 2^E RÉUNION (23-02)**

a) Adoption 23-02

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Luc Jobin, **APPUYÉ** par madame Mélanie Giguère, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le procès-verbal de la 2^e réunion (23-02) tel que déposé.

b) Suites

23-02.05 Progression des travaux – CEEC

En ce qui concerne les trois critères de la pédagogie, la Régie a donné son jugement d'atteinte des cibles. Il reste le critère concernant le Plan stratégique qui sera élaborer par le comité de direction et sera ensuite déposé au conseil d'administration.

23-02.06 Processus de continuité de programmes

Monsieur Vignola indique aux membres que la discussion se poursuivra possiblement jusqu'en septembre 2023 pour en arriver à une adoption au trimestre d'hiver 2024.

23-03.04 – **INFORMATION***Effectif étudiant officiel – hiver 2023*

Monsieur Sébastien Auclair présente le tableau officiel de l'effectif étudiant pour le trimestre d'hiver 2023.

23-03.05 **AEC – PLONGÉE PROFESSIONNELLE (ELW.08) – MODIFICATIONS : DÉPÔT - AVIS**

Mesdames Heidi-Kim Ferguson et Marie-Hélène Cloutier se joignent aux membres de la CÉ afin de présenter les modifications à l'AEC Plongée professionnelle (ELW.08). À la suite de cette présentation, les membres s'entendent afin de donner leur avis immédiatement.

L'actualisation du programme Plongée professionnelle ELW.08 (version 2013) a été mis en œuvre dans le but de mieux répondre aux besoins du milieu tout en respectant les normes et les réglementations en vigueur dans le domaine. Pour cette version actualisée, il a été convenu de conserver le même titre de programme puisque la plongée professionnelle englobe à la fois la plongée autonome et non autonome. Le programme de formation qualifiera donc les étudiantes et les étudiants dans ces deux modes de plongée professionnelle.

Les tâches des plongeuses et des plongeurs professionnels, bien que similaires, ont tout de même évolué tant du point de vue technologique qu'en ce qui a trait au type d'équipement utilisé. Cette mise à jour du programme permet donc de s'assurer que les futures travailleuses et futurs travailleurs du domaine plongeront de manière sécuritaire et qu'ils auront accès à un équipement à la fine pointe de la technologie.

- La préoccupation de la DFCDI à assurer l'amélioration continue de la qualité de ses programmes d'études.
- L'exclusivité du programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en plongée professionnelle offert au Centre de formation en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec, et délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES).
- L'expertise du Centre de formation en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec dans le domaine de la plongée professionnelle.
- Le souhait de la DFCDI et de son Centre de formation en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec d'offrir des programmes de formation répondant aux critères normatifs de l'Association canadienne de normalisation (CSA) et de la CNESST pour les opérations de plongée professionnelle.
- La volonté de la DFCDI et de son Centre de formation en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec d'offrir une formation de qualité répondant aux standards de l'industrie (construction et hors construction).

Donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin que le programme actualisé d'AEC Plongée professionnelle ELW.08 soit effectif dans l'offre de formations créditées et dispensé par la Direction des formations continues et du développement institutionnel (DFCDI).

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par madame Mélanie Giguère, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin que le programme actualisé d'AEC Plongée professionnelle ELW.08 soit effectif dans l'offre de formations créditées et dispensé par la Direction des formations continues et du développement institutionnel (DFCDI).

23-03.06 - **PLAN DE RÉUSSITE – PRÉSENTATION ET DISCUSSION**

Monsieur Sébastien Auclair présente aux membres de la commission des études les travaux à ce jour élaborés dans le cadre du Plan de la réussite 2023-2028. Quelques commentaires sont émis et Monsieur Auclair fera les suivis, s'il y a lieu.

Les membres de la CÉ remercient et félicitent les membres du comité institutionnel pour le travail effectué.

23-03.07 - **CALENDRIERS SCOLAIRES 2023-2024 – CÉGEP – IMQ – CMÉC : INFORMATION**

Les trois calendriers scolaires 2023-2024 du Collège sont partagés à titre d'information aux membres de la commission des études.

Questions diverses

23-03.08 - **COURS D'ÉTÉ**

Des membres se questionnent sur l'horaire des cours d'été et mentionnent que quatre cégeps offriront des cours de français. Monsieur Auclair mentionne qu'une rencontre est prévue avec les APIs et que l'horaire sera sûrement repoussé d'une semaine.

23-03.09 - **ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME**

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine CÉ.

23-03.10 - **PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- Épreuve synthèse de programme
- Enseignement à distance – discussion et réflexion
- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) - information

La séance est levée à 11 h 41